

Monsieur Claude MEISCH
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance
et de la Jeunesse
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg

CONCERNE : demande de réduction de la période d'initiation et/ou de dispense de formation dans le cadre du cycle de formation de début de carrière et du certificat de formation pédagogique des chargés de cours de l'enseignement fondamental de la promotion E-EF-2021-AB, option C2-C4.

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je me permets de solliciter :

une réduction de la période d'initiation en vertu des dispositions de l'article 20, paragraphe 5 de la loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'État ainsi que du chapitre 1er du règlement grand-ducal du 20 décembre 2019 déterminant pour les fonctionnaires et employés de l'État les modalités de la réduction de stage et de la prime de doctorat.

une dispense de formation en vertu des dispositions des articles 89 et 89-13, paragraphes 2 et 3 de la loi modifiée du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'éducation nationale.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

date :

signature :

1.	DONNÉES PERSONNELLES
-----------	-----------------------------

Prénom NOM	
rue et n°	
CP et ville	
Numéro de téléphone	
Numéro d'identification nationale (Matricule)	
Direction de région de l'enseignement fondamental ¹	

¹si la direction de région de l'enseignement fondamental est connue au moment de la demande

2.	CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'UNE RÉDUCTION DE LA PÉRIODE D'INITIATION
-----------	--

La durée du stage réduit ne peut pas être inférieure à un an.

Cochez la case qui convient et saisissez le tableau le cas échéant.

Expériences professionnelles supérieures à 4 mois en continu

À joindre le(s) certificat(s) de travail et le(s) certificat(s) d'affiliation à la sécurité sociale qui documentent la nature, la durée et le degré d'occupation des activités professionnelles antérieures dans un domaine qui concerne spécialement la fonction sollicitée

Diplôme universitaire supplémentaire en dehors des diplômes requis pour l'admission au service de l'État

À joindre le diplôme universitaire

Réussite à l'examen de fin de stage judiciaire

À joindre le certificat de réussite à l'examen de fin de stage judiciaire

Fonction/s exercée/s à temps plein ou à temps partiel	% d'une tâche complète	du	au	Nombre de mois
Total du nombre de mois				

3.	CONDITIONS D'ATTRIBUTION D'UNE DISPENSE DE FORMATION
----	--

Demande de dispense de formation

À joindre l'attestation ou le certificat de formation qui documente le volume et le détail des contenus de la ou des formations suivies

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des modules du programme du cycle de formation de début de carrière et du certificat de formation pédagogique.

Veuillez cocher les modules de formation pour lesquels vous sollicitez une demande de dispense.

Modules de formation		Justificatif
	Cadre légal et réglementaire	
	Développement des compétences langagières	Relevé des notes des épreuves préliminaires au concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental
	Alphabétisation, langues allemande, française, luxembourgeoise, ouverture aux langues	
	Mathématiques	
	Éveil aux sciences, aux sciences humaines et naturelles	
	Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	
	Éveil à l'esthétique, à la création et à la culture	
	Vie en commun et valeurs enseignées à travers le cours « vie et société »	

DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE :

La demande doit être adressée au plus tard le 1er jour du mois qui suit celui de votre engagement.

1. Complétez et signez votre demande.
2. Soumettez votre demande par courrier électronique à l'IFEN (stage-ef@ifen.lu) et en copie à votre direction de région de l'enseignement fondamental d'affectation si vous avez déjà reçu votre affectation.

La commission consultative prévue à l'article 88 de la loi modifiée du 30 juillet 2015 portant création d'un Institut de formation de l'éducation nationale formule un avis quant à la dispense de formation et à la réduction de la période d'initiation dont vous pouvez bénéficier et elle veille à ce que la réduction de la période d'initiation proposée soit compatible avec l'accomplissement de la formation.

L'avis concernant la réduction de la période d'initiation est transmis au ministre ayant la Fonction publique dans ses attributions qui vous communique sa décision.

L'avis concernant la dispense de formation est transmis au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions qui vous communique sa décision.

Protection des données à caractère personnel

Le formulaire que vous allez nous soumettre dans le cadre de votre demande contient des informations à caractère personnel. Ces informations seront enregistrées dans notre système d'information par l'Institut de formation de l'Éducation nationale dans le cadre du traitement de votre demande. Ces données seront traitées et conservées pendant la période nécessaire à l'exécution de nos obligations.

Les règles légales en matière de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués sont applicables dans les conditions afférentes et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

Pour exercer l'un de vos droits, vous pouvez contacter :

- le responsable du traitement de l'IFEN : BP 98 L-7201 Bereldange ⇨ rgpd@ifen.lu.
- le délégué à la protection des données du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) : B.P. 98, L-7201 Bereldange ⇨ dpo@men.lu.

La Commission nationale pour la protection des données, ayant son siège à 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux, peut être saisie le cas échéant, d'une réclamation relative aux droits reconnus aux personnes concernées (www.cnpd.public.lu).

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre demande.